

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 10 décembre 2020
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 43

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 21/12/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2020 (accusé de réception du 18/12/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Rapport annuel d'activité 2019

—————

Il est proposé au conseil municipal de prendre connaissance du rapport d'activité de la ville de Quimper pour l'année 2019.

Le présent rapport d'activité vient en complément du compte administratif.

Le conseil municipal en prend acte.